



**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT RURAL
(PRODER)**

PRET FIDA N° 2000004133

DON FIDA N° 2000004134

DON FIDA N° 2000004907

**APPEL À MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL OUVERT N°.../.../...
RELATIF AU RECRUTEMENT DE DEUX (2) CONSULTANTS
INDIVIDUELS/FORMATEURS POUR ASSURER LA FORMATION DES
ALPHABETISEURS DES ADULTES DE LA ZONE D'INTERVENTION DU PRODER**

Date de publication : le 30/08/2024

Date limite de dépôt des candidatures : le 20/09/2024

1. Le Gouvernement du Burundi a obtenu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), prêt N°2000004133 et don N°2000004134, destiné à couvrir le coût du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER », et envisage d'en faire partiellement usage pour l'alphabétisation fonctionnelle des adultes dans la zone du PRODER.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PRODER.

2. Les services des consultants ("les services") comprennent la formation des alphabétiseurs des analphabètes identifiés de la zone d'intervention du PRODER.

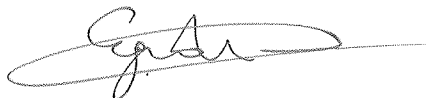
Manifestation d'intérêt N°PRODER/001/S/2024-2025 pour le recrutement des consultants individuel chargé de la Formation des alphabétiseurs des adultes dans zone d'intervention du PRODER

Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés publié sur le site web des programmes et projets du FIDA au Burundi le 04/9/2023, sur le et sur le site Web des marchés publics le 06/9/2023, ainsi que dans le Renouveau le 19/9/2023.

3. Le PRODER ("le client") invite à présent les consultants individuels à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services.
4. Nous attirons l'attention des consultants individuels intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

Les consultants ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Manifestation d'intérêt N°PRODER/000/S/2024-2025 pour le recrutement des consultants individuel chargé de la Formation des alphabétiseurs des adultes dans zone d'intervention du PRODER



Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection des consultants individuels (SCI), expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

- Avoir la capacité technique à exécuter le marché :

❖ Expérience générale

Avoir au minimum une expérience générale dans le domaine de formation d'au moins cinq (5) ans avec attestations de services rendus.

❖ Expérience spécifique

Avoir assuré une formation des adultes (alphabétisation fonctionnelle), prouvée par au moins trois (3) références techniques prouvées par des attestations de services rendus.

❖ Qualifications

Être détenteur d'un Diplôme minimum D7 ou Humanités générales dans le domaine de l'enseignement, social ou dans le domaine apparenté ;


Excellente capacité de rédaction de rapport en français;

Maitrise des approches participatives d'interventions et d'animation serait un atout ;

NB les trois premiers critères sont exclusifs.

5. Il n'est pas permis de présenter les manifestations d'intérêt sous-forme de groupement de consultants ou de sous-traitants pour le présent avis à manifestation d'intérêt. Les manifestations d'intérêt doivent être individuelles.
6. Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courrier à l'adresse ci-après : Secrétariat du PRODER, situé dans la Mairie de BUJUMBURA, Commune MUHA, Zone KININDO, 1^{er} étage du bâtiment abritant les projets/programmes financés par le FIDA au Burundi ou par courriel à nti.come@programmefidaburundi.org du Coordonnateur avec copie pour information à egidiusniyo@yahoo.com du Responsable de Passation des Marchés le 12/09/2024 au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 15/09/2024.
7. Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite. Elles devront être soumises à l'adresse ci-haut indiquée le 22/09/2024 à 10 heures 00 au plus tard.

Manifestation d'intérêt N°PRODER/01/S/2024-2025 pour le recrutement des consultants individuel chargé de la Formation des alphabétiseurs des adultes dans zone d'intervention du PRODER



Les dossiers de candidature en trois (03) exemplaires dont un original et deux copies seront placés dans une enveloppe fermée portant la mention :

« A Monsieur le Coordonnateur du PRODER, Manifestation d'intérêt pour le poste des Consultants/formateurs des alphabétiseurs des adultes dans la zone d'intervention du PRODER ».

Elles doivent être valables pour une durée de soixante (60) jours à compter de la date susmentionnée de dépôt des manifestations.


8. Choix des Consultants

Les Consultants/formateur seront choisis par la méthode de Sélections des Consultants Individuels (SCI) telle que prévue par le Guide de passation des marchés du FIDA sur base de l'expérience et les qualifications des Consultants.

9. Grille de cotation des consultants :

N°	Critères d'évaluation	Cotation sur 50 points
I	Principales qualifications et compétences du consultant	/30 points
I.1	Education/Formation académique	/15 points
	❖ Diplôme minimum D7 ou Humanités générales dans le domaine de l'enseignement, social ou dans le domaine apparenté, copie certifiée conforme à l'original par les services du Ministère de l'Education nationale ou notariée.	/10 points -Diplôme inférieur : exclu - 7 points pour Diplôme D7 ou Humanité générale ; - 8 points pour le niveau BAC+2/ BAC+3 ; - 9points pour le niveau BAC+4/ BAC+5 ; - 10points pour le Diplôme de Master Diplôme inférieur au Diplôme D7 ou Humanité générale : exclu
	❖ Certificat de formation en alphabétisation des adultes	/5 points - 1 point par certificat de formation en alphabétisation fonctionnelle, max 5 certificats
I.2	Expérience générale (avoir exercé le métier d'enseignant ou la prestation en tant que formateur en alphabétisation fonctionnelle des adultes) au cours des 5 dernières années <u>avec attestations de services rendus</u>	/5 points ≥ 7 ans : 5 points ≥ 6 ans : 4 points ≥ 5 : 3 points < 5 ans :exclu
I.3	Expérience spécifique en matière de formation des adultes (alphabétisation fonctionnelle),	/15 points

Manifestation d'intérêt N°PRODER/000/S/2024-2025 pour le recrutement des consultants individuel chargé de la Formation des alphabétiseurs des adultes dans zone d'intervention du PRODER

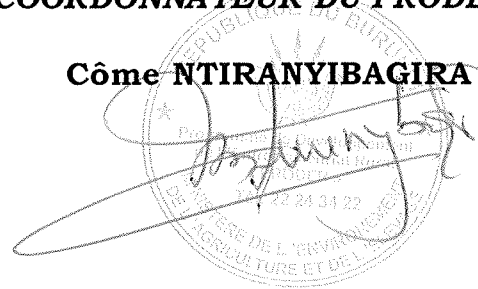



N°	Critères d'évaluation	Cotation sur 50 points
	<i>prouvée par au moins 3 références techniques avec des attestations de services rendus</i>	- 5 points par référence technique - moins de moins de 3 références : exclu
II	Approche méthodologique et du plan de travail proposés	/15 points (note consensuelle)
II.1	Approche méthodologique	/10 points
II.2	Plan de travail /respect du calendrier de la mission	/5 points
	TOTAL	/50 points

10. La mission de chaque consultant est prévue pour une durée de quatorze (14) jours ouvrables y compris la production du rapport.

LE COORDONNATEUR DU PRODER

Côme NTIRANYIBAGIRA



Manifestation d'intérêt N°PRODER/001/S/2024-2025 pour le recrutement des consultants individuel chargé de la Formation des alphabétiseurs des adultes dans zone d'intervention du PRODER

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX (2) CONSULTANTS INDIVIDUEL/FORMATEURS POUR ASSURER LA FORMATION DES ALPHABETISEURS DES ADULTES DE LA ZONE D'INTERVENTION DU PRODER

1. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu un Don et un Prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour le financement du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural (PRODER) dont l'Accord de financement a été signé à Bujumbura, le 27 avril 2022, pour un montant de 89,400 millions USD et une durée de (7) ans. L'Accord de financement est entré en vigueur le 25 août 2022.

Pour atteindre ses objectifs indiqués, le PRODER comprend 2 composantes techniques : développement inclusif des entreprises des jeunes ruraux, (ii) promotion d'un environnement favorable au développement des entreprises agropastorales et une composante liée à la gestion et la coordination :(III Renforcement Institutionnel et Coordination du Programme.

Composante 1. Développement inclusif des entreprises des jeunes ruraux

Elle vise à offrir aux jeunes la possibilité d'intégrer l'écosystème de l'agro-industrie, en qualité de porteur d'une entreprise rurale ou d'employé rural. Elle contribuera également à diversifier, à augmenter et à améliorer la qualité de l'offre des services et des biens essentiels pour le développement des entreprises rurales en les rendant sensibles à la nutrition, au genre et résilientes au changement climatique, en utilisant des technologies durables et de bonnes pratiques. La composante comprend deux sous composantes :

Composante 2 : Promotion d'un environnement favorable au développement des entreprises agropastorales

Cette composante vise à fournir aux jeunes ciblés en particulier les groupes vulnérables un environnement propice à la création et/ou au développement de leurs entreprises. Elle est répartie en 2 sous composantes.

Composante 3 : Renforcement Institutionnel et Coordination du Programme

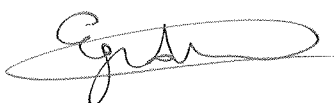
L'objectif de la composante est de renforcer les capacités du MINEAGRIE et de l'Unité de Gestion du Programme pour une exécution efficace contribuant à la transformation rurale.

2. Zone d'intervention

Le PRODER sera exécuté dans 12 provinces à savoir Bubanza et Cibitoke pour la région Ouest, Kayanza, Ngozi et Muyinga pour la région nord, Gitega, Karusi et Muramvya pour la région centre et Bururi, Makamba, Rutana et Ruyigi pour la région sud-est.

Le choix des communes (unités administratives et planification) et des collines (unités de planification des activités en direction des bénéficiaires du projet) d'intervention seront identifiées suivant une approche « zone de concentration ». Les critères ci-après guideront le choix de ces zones de concentration :

Manifestation d'intérêt N°PRODER/CR/S/2024-2025 pour le recrutement des consultants individuel chargé de la Formation des alphabétiseurs des adultes dans zone d'intervention du PRODER



- ✓ l'existence d'une dynamique d'intensification ;
- ✓ les possibilités d'évolution ou de stimuler l'intensification de la production des activités agrosylvopastorales et halieutique ou le potentiel de développement rural
- ✓ l'envergure des filières pour lesquelles chaque localité à retenir dispose d'avantages comparatifs pour son développement
- ✓ la dynamique d'occupation du sol intégrant les possibilités de densification des centres de rayonnement collinaires susceptibles d'évoluer vers les agropoles d'entreprises
- ✓ la dynamique d'évolution de la carte de sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- ✓ la dynamique des marchés
- ✓ les conditions favorables à l'installation et l'insertion des jeunes
- ✓ les possibilités d'extension de l'intervention du FIDA pour couvrir les provinces/communes non suffisamment couvertes de manière à optimiser l'impact des interventions sur les cibles

3. Le but du volet genre et inclusion sociale

Le volet Genre et Inclusion Sociale a pour but de :

- Garantir la participation de l'ensemble des groupes cibles aux actions du Projet ;
- Assurer un équilibre entre les femmes et les hommes aux différents appuis ;
- Renforcer l'Inclusion Socio-économique des peuples autochtones et autres groupes des vulnérables ;
- Promouvoir l'Inclusion des peuples autochtones et autres groupes des vulnérables ;

Ce volet est transversal dans toutes les composantes et parmi les activités du PRODER, l'alphabétisation fonctionnelle des adultes est prévue. C'est un élément de renforcement de l'efficacité et de la durabilité dans toutes les initiatives génératrices des revenus. L'expérience montre que l'alphabétisation améliore les capacités organisationnelles et de gestion des finances dans les ménages. Elle favorise une majeure autonomisation des femmes ce qui contribue au développement socio-économique des ménages. Ces termes de référence dépendent de la composante 1.2 : appui au développement d'entreprises rurales viables.

L'alphabétisation fonctionnelle des adultes est la porte d'entrée des activités de promotion de la femme et d'autonomisation. Le programme précis qui sera utilisé est le programme élaboré en 1998 par le gouvernement en collaboration avec l'UNESCO. C'est un programme qui a trois objectifs à savoir l'objectif basé sur le développement, l'objectif basé sur l'écriture et l'objectif basé sur le calcul. Le volet Genre et Inclusion Sociale comprend les activités de promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation de la femme, de la promotion des catégories des groupes vulnérables particulièrement es de son autonomisation, de l'égalité et équité de genre, ainsi que l'appui aux catégories vulnérables notamment les Batwa, les personnes avec handicap, les déplacés internes, les rapatriés ...etc .

Manifestation d'intérêt N°PRODER/001/S/2024-2025 pour le recrutement des consultants individuel chargé de la Formation des alphabétiseurs des adultes dans zone d'intervention du PRODER




4. Objectif général de la mission

L'objectif général est de former 120 encadreurs formateurs alphabétiseurs sur la méthode REFLECT qui formeront à leur tour les analphabètes identifiés dans les zones d'intervention du PRODER.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du volet « Approche Genre et Inclusion sociale » du PRODER, il est prévu des activités de promotion de l'alphabétisation fonctionnelle des adultes » précédée par une mise en place des 120 sessions de formation d'alphabétisation fonctionnelle. Le PTBA 2024-2025 prévoit 120 sessions de formation des alphabétiseurs. Il prévoit la formation de 4800 analphabètes soit 40 analphabètes par session dans 120 sessions. Il prévoit le recrutement de 120 alphabétiseurs encadreurs qui vont par la suite, assurer la formation des analphabètes après les activités de ciblage dans toutes les zones d'intervention du PRODER.

Les Directeurs des Départements Provinciaux de Développement Familial et Social (DPDFS) et Assistants sociaux, seront conviés dans cette formation pour bien assurer par la suite, le suivi de l'activité d'alphabétisation.

Ainsi, les effectifs par centre de formation au niveau des provinces sont répartis comme suit :

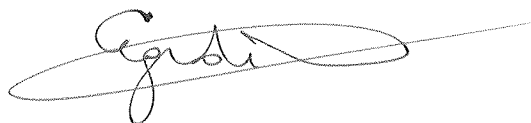
Province	Effectifs	Lieu de formation et nombre de sessions	Date de l'activité
Gitega	10(Gitega) +10(Karusi)+10(Rutana)+10(Ruyigi)+10 (Bururi) + 10(Makamba)+ 6 DPDFS = 66 participants	GITEGA : 6 jours	Du 06 au 12/8/2024
NGOZI	10 (Kayanza) + 10 (Ngozi) + 10 (Muyinga) + 10 (Cibitoke) + 10(Muramvya)+10(Bubanza) =6 DPDFS = 66 participants	NGOZI: 6 jours	Du 14 au 19/8/2024

Les alphabétiseurs seront recrutés par les Directions Provinciales de Développement Familial et Social avec l'appui de l'UFCP.

5. Méthodologie

Les formations se dérouleront dans deux régions Centre et Nord, précisément au chef-lieu de la province Gitega et Ngozi. Les deux consultants feront deux classes parallèles l'une de 30 participants pendant 6 jours soit 60 participants formés dans 6 jours dans une région et 60 autres participants alphabétiseurs dans une autre région pendant 6 Jours. Au total, ils feront 16 jours soit 12 jours de formation, 2 jours de préparation des leçons et 2 jours de rapport des formations. 120 alphabétiseurs seront formés dans 12 jours sur le programme d'alphabétisation fonctionnelle du gouvernement.

Manifestation d'intérêt N°PRODER/...../S/2024-2025 pour le recrutement des consultants individuel chargé de la Formation des alphabétiseurs des adultes dans zone d'intervention du PRODER



6. Résultats attendus

- 120 alphabétiseurs formés et 12 DPDFS renforcés sur le programme de l'alphabétisation fonctionnelle des adultes du gouvernement du Burundi.
- Les alphabétiseurs capables de former les analphabètes identifiés ;

7. Fonctions spécifiques des Consultants :

Sous la supervision du PRODER, les consultants formateurs alphabétiseurs assurera les fonctions suivantes :

- ✓ Préparer le module de formation adapté à la formation des alphabétiseurs ;
- ✓ Présenter à la séance de validation le module de formation avec le PRODER ;
- ✓ Assurer les formations des alphabétiseurs dans les centres de formation au niveau des 3 régions ; la région centre à Muramvya, la région la région Nord à Kayanza et Sud-Est à Rutana.
- ✓ Produire un rapport de la formation par Région et le transmettre au Projet en version électronique et copie dure.

8. Critères de sélection, qualifications et expérience

- Être de nationalité burundaise (présenter une carte nationale d'identité);
- Avoir un niveau d'étude des humanités générale ou D₇ au minimum ;
- Avoir une expérience générale en matière d'alphabétisation des adultes (avoir exercé le métier d'enseignant ou de prestation en tant que formateur/trice) ;
- Avoir une expérience spécifique en matière de formation des adultes (alphabétisation fonctionnelle avec des attestations de services rendus à l'appui) ;
- Avoir une expérience en formation des adultes dans le cadre des projets de développement constituerait un avantage ;
- Maîtrise de l'outil informatique spécialement Microsoft Excel ; Word et Powerpoint ;
- Être disponible durant toute la période de formation et de production du rapport.

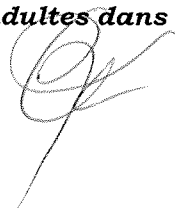
9. Choix des Consultants

Les Consultants/formateur seront choisi par la méthode de Sélections des Consultants Individuels (SCI) telle que prévue par le Guide de passation des marchés du FIDA sur base de l'expérience et les qualifications des Consultants.

10. Durée de la mission

Pour chaque consultant, la durée des prestations est de 14 jours dans une région dont 2 jours de mise à jour du module de formation ; 10 jours de formation proprement dite et 2 jours de rédaction du rapport de formation.

Manifestation d'intérêt N°PRODER/001/S/2024-2025 pour le recrutement des consultants individuel chargé de la Formation des alphabétiseurs des adultes dans zone d'intervention du PRODER



11. Lieu de travail

Les Consultants/formateurs effectueront leur mission dans la Région Centre Province Gitega (Gitega, Bururi, Karusi, Rutana, Ruyigi et Makamba) et dans la région Nord Province Ngozi (Muyinga, Ngozi, Kayanza et Cibitoke et Bubanza et Muramvya).

12. Coordination de la mission

Une commission de suivi et de l'encadrement de la mission sera mise en place par le PRODER pour suivre la réalisation de la mission. Les rapports et documents exigés dans le cadre de l'exécution de cette mission seront validés par ladite commission.

13. Services et équipements à fournir par le consultant

Le consultant est censé fournir durant l'exécution de la mission, son matériel pour la formation et mettre les frais de déplacement dans sa proposition financière.

14. Services et équipement à fournir par le client

Le PRODER mettra toute la documentation nécessaire à la disposition du consultant. Il est prévu que les deux consultants effectueront les formations dans les régions du centre(Gitega) et dans la région Nord (Ngozi).

